



11 NOV 2024

Nouakchott, le ..... : انواكشوط في

N°: ..... : الرقم

*Le Président*

الرئيس

DECISION 48 / PAN

Portant nomination d'un membre du Conseil National de Régulation

**Le Président**

- Vu la constitution du 20 juillet 1991 ;
- Vu la loi 2001-018 du 25 janvier 2001 portant sur l'Autorité de Régulation Multisectorielle ;
- Vu l'ordonnance 92/03 du 13 février 1992 relative aux fonctionnements des Assemblées Parlementaires.

**DECIDE**

**Article premier** : Est nommé membre du Conseil National de Régulation Monsieur Mohamed Ould YARGUETT.

**Article 2** : la présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Fait à Nouakchott le 11 Novembre 2024

Mohamed Ould MEGUETT

